

AFFELNET 6ÈME

RENTRÉE 2017

Note d'information n°2

Saisie des vœux des familles

- Seules les formations 6ème, 6ème internationale, 6ème Théâtre 6ème SEGPA et 6ème ULIS existent dans l'académie.
- Les vœux de SEGPA ULIS doivent être saisis.
- Pour les élèves :
 - ⇒ radiés de l'école pour rejoindre une autre académie,
 - ⇒ Sélectionnés par erreur dans la liste des élèves susceptibles d'entrer en 6ème
 - ⇒ émettant un vœu vers le privé,
 - ⇒ quittant l'académie à la rentrée prochaine,le directeur d'école doit :
 - ⇒ dans le menu « saisie des vœux »,
 - ⇒ cliquer sur le nom de l'élève,
 - ⇒ et au niveau du « choix de la famille »,
 - ⇒ cliquer sur « non » à « affectation demandée dans un collège public du département ».
- Pour les élèves sollicitant une affectation dans une autre académie, il faut contacter l'inspection académique concernée pour effectuer les démarches propres à chaque département.

AFFELNET 6ÈME

RENTRÉE 2017

Saisie des vœux des familles (suite)

- Afin de permettre aux directeurs d'école d'apprécier les demandes d'affectation hors secteur sur le critère «élève susceptible de devenir boursier», vous trouverez ci-dessous le plafond de ressources (actualisé pour la rentrée 2017) qu'il convient de comparer avec le revenu fiscal de référence pour les revenus de l'année 2015 de la famille concernée :

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE (a)	PLAFOND ANNUEL (b)
1 enfant	14 831
2 enfants	18 253
3 enfants	21 675
4 enfants	25 097
Par enfant supplémentaire	3 422

(a) : total du nombre d'enfants mineurs ou infirmes et majeurs célibataires figurant sur l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de l'année 2015

(b) : le plafond annuel est à rapprocher du revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de l'année 2015.

La saisie de ces demandes doit impérativement être terminée le :

Mardi 30 mai.

SAIO-Bureau de l'orientation-
5 rue du maréchal Leclerc-Saint Denis
Tèl : 02 62 48 27 90
Fax : 02 62 48 15 22
Mél : bo.secretariat@ac-reunion.fr

Note d'information n°2